

Mise en valeur des sols par l'arbre forestier	NOTICES FORESTIERES	S.Grim
Préaménagement, aménagement, sylviculture et techniques connexes	BREVES	Alger - août 91
		N°20 (220)

Proposition en vue de la constitution d'un projet de développement dans le domaine forestier avec l'aide d'institutions internationales:

Elaboration d'un manuel traitant des techniques de mise en valeur des pineraies à pin d'Alep.

1. Objet de la requête.

La présente requête a pour objet l'assistance technique et financière à l'administration forestière algérienne en vue de réunir dans un ouvrage de référence les connaissances découlant d'expériences tant algériennes qu'étrangères qui permettront la mise en œuvre de solutions au problème de la préservation et de la mise en valeur des pineraies à pin d'Alep.

2. Base de la requête.

C'est en Algérie que les formations à pin d'Alep sont les plus étendues. Evaluée généralement à 850.000 ha, la surface occupée par cette espèce est en réalité largement sous-estimée notamment du fait du mode de comptabilisation utilisé:

- en premier lieu on a accordé la même importance à l'espèce principale et aux essences compagnes secondaires,
- ensuite, lorsque le pin d'Alep disparaît d'un territoire donné - en raison d'incendies répétés à intervalles réduits par exemple - le territoire considéré perd sa dénomination originelle de pineraie et sera désigné sous d'autres appellations : callitraie, junipéraie, chênaie le plus souvent.

Il peut sembler en effet légitime de considérer qu'une même surface s'appréhende différemment selon que l'approche émane de phytosociologues universitaires: observateurs passifs le plus souvent, ou de forestiers qui, sans ignorer l'utilité de l'écologie végétale, sont tenus d'intégrer dans leur activité professionnelle des paramètres de nature économique. A ce titre, une espèce secondaire de faible valeur marchande, ne possède pas le même "poids" statistique que des arbres vers lesquels tendront les efforts qu'il s'agisse d'éducation des peuplements, de leur renouvellement ou de leur premier établissement.

Pour les territoires forestiers, il est donc souhaitable que soient dressés deux inventaires:

- le premier, de nature botanique, prendrait en compte l'ensemble

des espèces végétales abstraction faite de leur taille ou de leur valeur marchande.

- le deuxième ne faisant apparaître que les espèces principales, ce qualificatif caractérisant l'intérêt économique du végétal.

Le problème des peuplements d'essences principales croissant en mélange relève le plus souvent en Algérie de débats académiques; évoqué de temps à autre, il ne trouve pas, sur le terrain, de représentation significative.

Ces hypothèses formulées, on peut affirmer sans grand risque d'être contredit que les formations algériennes à pin d'Alep - que l'espèce soit présente ou qu'elle ait disparu depuis un temps plus ou moins lointain - couvrent une étendue minimale de l'ordre de 1.200.000 ha surtout si on inclut les territoires reboisés - avec un succès très variable il est vrai - dans le cadre du projet Barrage vert.

Le pin d'Alep est probablement la-ou l'une-des espèces forestières la plus rustique de notre planète. Croissant sous des pluviosités moyennes annuelles atteignant à peine 300^m/m, supportant des sécheresses estivales prolongées comme des froids hivernaux rudes (jusqu'à -12°) c'est l'essence forestière providentielle des climats semi-arides et des sols superficiels des régions méditerranéennes mieux arrosées.

Négligé durant la longue période durant laquelle la sylviculture et l'aménagement n'avaient pour théâtres d'investigations et d'application que l'Europe tempérée où poussent des espèces à valeur économique autrement supérieure, le pin d'Alep prend depuis quelques années une importance grandissante en raison notamment des impératifs de reforestation qui s'imposent dans de nombreux territoires semi-arides du Tiers-monde. A cet objectif s'ajoute la nécessité de conserver, voire d'améliorer, les formations forestières naturelles dégradées - car gérées d'une manière extensive donc inopérante - y compris sur le pourtour européen de la méditerranée.

L'intérêt pour le pin d'Alep s'est également accru parce que les progrès acquis dans le domaine de la technologie de la matière première ligneuse permettent d'envisager une valorisation conséquente de son bois. L'utilisation des connaissances relevant de la génétique et bien évidemment de la sylviculture laissent également entrevoir pour le pin d'Alep des performances nouvelles qu'elles soient de nature qualitative ou quantitative.

Déjà, et principalement durant les années quatre vingt, des résultats de travaux concernant la productivité de l'espèce confirme la nécessité de préaménager les pineraies considérées, même ^{si} d'une manière simpliste, ^{on ne prend en compte} uniquement l'aspect de forêt de rapport. En Algérie, sur des stations fertiles, les productions moyennes par hectare et par an figurant dans des écrits atteignent 3, 4, 5, 6, et même 7,5 m³ ha/an alors qu'il n'y a que vingt ans il n'était généralement fait état que de productivités de l'ordre

du mètre cube.

Cette tendance se vérifie également dans certaines parties de l'Europe méditerranéenne comme la France et l'Italie et, dans ce dernier pays, des productivités de l'ordre de $12\text{m}^3/\text{ha}/\text{an}$ ont été relevées. En plus de la fonction de protection qui lui a pendant longtemps été assignée, le pin d'Alep devrait à présent rejoindre le cortège des arbres forestiers éduqués pour leur intérêt économique direct.

Enfin, depuis le début des années 70 quelques centaines de milliers d'hectares de pin d'Alep ont fait, en Algérie, l'objet d'aménagements dont il faudrait évaluer les répercussions sur la conservation du patrimoine sylvestre et sur la production ligneuse.

3. Contenu du projet.

Il s'agira d'élaborer un ouvrage établissant le bilan de la gestion des pineraies à pin d'Alep d'Algérie et, sur la base d'exemples concrets, de proposer des solutions - relevant le plus souvent de l'aménagement et de la sylviculture - visant à atteindre principalement des objectifs de production ligneuse et de protection du milieu.

La demande d'assistance objet de cette requête se traduirait par:

- Le soutien technique et scientifique au personnel algérien en matière de:
 - documentation spécialisée,
 - cartographie (principalement lorsqu'il est fait appel à l'outil informatique),
 - analyses de laboratoire (pour des échantillons de sols et de bois par exemple),
 - contrôle de la validité des hypothèses et des solutions envisagées,
 - rédaction conjointe de chapitres traitant de domaines insuffisamment maîtrisés par le personnel algérien.
- La prise en charge des frais liés aux contributions précitées ainsi qu'aux déplacements et séjours à l'étranger du personnel algérien et en Algérie des experts d'autres pays.

Le projet comporte provisoirement une douzaine de rubriques ayant les intitulés suivants:

- Répartition du pin d'Alep.
- Biologie de l'espèce.
- Ecologie du pin d'Alep.
- Parasites du pin d'Alep.
- Productivité.
- Sylviculture.
- Préménagement.
- Aménagement.

- Protection contre l'incendie.
- Grandes zones d'extension artificielle du pin d'Alep.
- Amélioration génétique.
- Qualités technologiques.

4. Echéancier.

Janvier 1992 - décembre 1994 soit 36 mois.